

COMMUNE DE FREHEL**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du jeudi 22 mai 2025****Date de convocation :** 16 mai 2025**Nombre de Conseillers en exercice :** 18**Date d'affichage :** 16 mai 2025**Nombre de Conseillers présents :** 14**Nombre de Conseillers votants :** 15

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-deux mai à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUS, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme CUCULI pouvoir à M SECRETAIN

Etaient absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

Mme BRIARD est nommée secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

DELIBERATION N°2025-2-031 : Autorisation donnée à Mme le Maire pour déposer une demande d'urbanisme pour la rénovation et l'extension du garage du poste saisonnier de gendarmerie.

Dans le cadre de l'approbation du budget primitif 2025 et la définition des besoins en investissement avait été prévu la rénovation et l'extension du garage du poste saisonnier de gendarmerie.

Préalablement à la réalisation des travaux, il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme afférente à la rénovation et l'extension du garage du poste saisonnier de gendarmerie,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le Secrétaire,

Sylvie BRIARD

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 26 mai 2025

Le Maire,

Michèle MOISAN

